



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat Régional Grand Est

PORTES OUVERTES DE LA PJJ : DERRIERE CE GRAND RAOUT, QUELLE EST LA REALITE DE NOTRE INSTITUTION ?

La DPJJ organise le 10 octobre 2016 une nouvelle édition de ses portes ouvertes à destination de ses partenaires associatifs et institutionnels, élus locaux, préfets, avocats, magistrats...

Cet « évènement » est l'occasion, selon notre direction nationale, de faire (re)découvrir l'engagement des professionnels et leurs missions auprès des jeunes en difficulté.

Sur la région Grand Est, plusieurs initiatives seront prises notamment au sein de certaines Unités Educatives d'Activités de Jour (UEAJ).

Ce grand raout institutionnel ne peut cacher la situation difficile vécue par les personnels exerçant en milieu ouvert ou au sein des dispositifs d'insertion de la PJJ.

Ces dernières années, l'application de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et l'empilement frénétique de nouvelles dispositions sécuritaires à l'encontre des mineurs délinquants ont dégradé les conditions de travail des personnels de la PJJ tout en dévoyant le sens des missions éducatives de l'institution.

Depuis la publication de la note d'orientation de Mme SULTAN, le mineur et sa famille sont remis au centre des préoccupations de la DPJJ en faisant la promotion des concepts de milieu ouvert socle et continuité des parcours. Néanmoins, la déclinaison ne s'est jamais vraiment incarnée dans les services.

Pire, la note sur l'insertion ne cite que trop rarement les UEAJ pour, avant tout, promouvoir le parcours du mineur en insertion et l'impératif de son rattachement aux dispositifs de droit commun.

Dans une situation socio-économique de plus en plus dégradée, dans quel cadre seront pris en charge demain les jeunes les plus éloignés de ces dispositifs ?

En effet, avec l'application effrénée de la RGPP, la PJJ s'est employée méthodiquement à démanteler ou détruire 2/3 de ses UEAJ !

Encore pire, il a été annoncé, avant cet été, la fin du recrutement des professeurs techniques.

Le SNPES-PJJ/FSU demande la réhabilitation des services d'insertion dans ses moyens afin de reconstruire un véritable secteur en la matière.

En milieu ouvert, la pluridisciplinarité ne peut très souvent pas être assurée dans l'exercice des mesures du fait de la charge de travail existante et des normes de prise en charge qui s'imposent.

L'évolution des missions en milieu ouvert (permanences, partenariat, application de l'article 12-3 de l'ordonnance du 2 février 1945, accélération des procédures de jugement, multiplication des écrits et des temps de représentation en audience, éloignement des structures de placement...) **devrait aujourd'hui poser la question d'une véritable révision de la norme de prise en charge du nombre de jeunes par éducateur et psychologue.**

La DPJJ refuse de s'engager sur cette voie préférant créer de nouveaux moyens dans le cadre du Plan Anti Radicalisation et Terrorisme (PART).

A l'appel du SNPES-PJJ/FSU, les personnels seront en grève le 24 novembre 2016, jour de la tenue du Comité Technique Central sur le Milieu Ouvert, afin d'exiger :

- 20 jeunes en file active par éducateur-trice*
- pour les psychologues : baisse de la norme annuelle de MJIE et comptabilisation par jeune et non par fratrie dans le cadre de ces mesures*
- la suppression de l'attribution de mesures en propre aux Assistant-es de Service Social*
- l'effectivité de la pluridisciplinarité qui ne doit pas se limiter aux MJIE*
- une revalorisation statutaire des Adjoint-es Administratif-ives à la hauteur des nouvelles tâches qui leur incombent, de la surcharge d'activité et de responsabilité qui en découle*
- une véritable reconnaissance statutaire et institutionnelle des Responsables d'Unité Educative, notamment par leur intégration dans le corps des directeur-trices*
- la reprise du recrutement de professeur-es techniques.*

CONTACTS : Sébastien MAUCOTEL – STEMO Epinal – Tél : 03 29 35 68 93

Loïc MARQUIS – STEMO Metz – Tél : 03 87 50 89 53

Xavier RIGOLOT – STEMO Sud Franche-Comté

UEMO Besançon – Tél : 03 81 88 95 60

MAIL : snpes-fsu.dirpjj-grand-est@justice.fr

